Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 9170912
Centre d'intérêt: 160

Québec (Province). Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Cadre de référence pour le plan quinquennal d'investissements universitaires 1990-1995 / Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. -- Québec : La Direction, [1991?].
19, 24 p. ; 36 cm.

Code: 1613-0024; 91-2233.

ISBN 2-550-22209-1

Descripteur(s): Financement • Plan de développement • Normes budgétaires • Politique gouvernementale • Universitaire (Ordre d'enseignement)

Le document a pour objet de présenter le cadre de référence concernant la politique du MESS en matière d'investissements universitaires. Il comprend trois sections. La première présente le contexte général dans lequel le plan quinquennal est préparé. La deuxième présente les différentes composantes du plan ainsi que les formules de calcul qui permettent de déterminer les montants alloués à chaque composante. Quant à la dernière section, elle résume l'essentiel de la contribution totale du MESS et des autres sources de financement en matière d'investissements universitaires pour le plan 1990-1995.

Type de document:
Notice(s) connexe(s): 9070025, 8970226, 8970066, 8770541, 8770478

Québec

91-07-13

9170912

CADRE DE RÉFÉRENCE

POUR LE PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 1990-1995

Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Direction des ressources matérielles
et financières
Service des immobilisations
Edifice Marie-Guyart, 20e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5K9

(418) 643-7612

Gouvernement du Québec

Dépôt légal: troisième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-22209-1

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION

SECTION 1: CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 RAPPEL DU PLAN QUINQUENNAL 1989-1994..... 1

1.2 PROJET DE PLAN QUINQUENNAL 1990-1995..... 1

SECTION 2: COMPOSANTES DU PLAN

2.1 ENVELOPPES ANNUELLES..... 4

2.1.1 Méthodes de calcul des enveloppes annuelles..... 4

2.1.2 Calcul des enveloppes annuelles 1990-1995..... 5

2.1.3 Niveau d'autorisation des enveloppes annuelles.... 6

2.1.4 Prélèvements..... 6

2.1.5 Répartition du solde des enveloppes annuelles..... 7

2.1.6 Transfert entre les enveloppes annuelles..... 7

2.1.7 Enveloppes annuelles engagée et non engagée..... 8

2.2 ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES..... 9

2.2.1 Réserve pour demandes particulières et urgentes..... 9

2.2.3 Plan de rattrapage: équipements scientifiques..... 9

2.2.3 Projets majeurs de rénovation et de réaménagement..... 10

2.2.4 Plan d'accélération des investissements publics... 11

2.3 PROJETS SPÉCIAUX : CENTRES D'EXCELLENCE..... 12

2.4 PROJETS DE CONSTRUCTION (Ajout d'espace)..... 12

2.4.1 Projets en parachèvement..... 12

2.4.2 Projets en initiatives nouvelles..... 13

2.4.3 Contribution du Ministère..... 16

2.4.4 Autres sources de financement..... 17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

PAGE

SECTION 3: RÉSUMÉ DU PLAN 1990-1995

3.1 POUR LA PÉRIODE QUINQUENNALE 1990-1995..... 18

3.1.1 Enveloppe globale répartie par composantes et sources de financement..... 18

3.1.2 Contribution du MESS répartie par composantes et enveloppes (engagée et non engagée) 18

3.2 POUR LA PREMIÈRE ANNÉE: 1990-1995..... 19

3.2.1 Enveloppe globale répartie par composantes et sources de financement..... 19

3.2.2 Contribution du MESS répartie par composantes et enveloppes (engagée et non-engagée) 19

TABLEAUX

Tableau 1: Sommaire

Tableau 2: Effectifs des étudiants équivalence à temps complet (EETC)

Tableau 3: Effectifs du personnel équivalence à temps complet (PETC)

Tableau 4: Enveloppe annuelle théorique de réaménagement et de rénovation de biens immobiliers, année 1990-1991

Tableau 5: Enveloppe annuelle théorique de remplacement de mobilier, appareils et outillage, année 1990-1991

Tableau 6: Enveloppe annuelle théorique d'acquisition de mobilier, appareils et outillage, année 1990-1991

Tableau 7: Sommaire des trois enveloppes annuelles théoriques, année 1990-1991

Tableau 8: Prélèvements pour acquisition de MAO des projets d'ajout d'espace

Tableau 9: Sommaire des prélèvements

Tableau 10: Enveloppes annuelles distribuées pour l'année 1990-1991

Tableau 11: Enveloppes annuelles distribuées pour l'année 1991-1992

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Tableau 12: Enveloppes annuelles distribuées pour l'année 1992-1993

Tableau 13: Enveloppes annuelles distribuées pour l'année 1993-1994

Tableau 14: Enveloppes annuelles distribuées pour l'année 1994-1995

Tableau 15: Suivi de la réserve pour demandes particulières et urgentes

Tableau 16: Répartition du plan de rattrapage pour équipements scientifiques

Tableau 17: Projets majeurs de rénovation et de réaménagement

Tableau 18: Plan d'accélération des investissements publics 1990-1991

Tableau 19: Plan d'accélération des investissements publics 1991-1992

Tableau 20: Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec

Tableau 21: Projets de construction (ajout d'espace) parachèvements : enveloppe engagée

Tableau 22: Projets de construction (ajout d'espace) parachèvements : enveloppe non engagée

Tableau 23: Projets de construction (ajout d'espace) initiatives nouvelles

Tableau 24: Sommaire de la contribution du Ministère : enveloppes engagée et non engagée

INTRODUCTION

Le présent document a pour objet de présenter le cadre de référence qui a permis l'élaboration du plan quinquennal d'investissements universitaires 1990-1995, lequel doit être approuvé par le gouvernement conformément à la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., chapitre I-17).

Il comprend trois sections. La première présente le contexte général dans lequel le plan quinquennal 1990-1995 est préparé. La deuxième présente les différentes composantes du plan ainsi que les formules de calcul qui permettent de déterminer les montants alloués à chaque composante. Quant à la dernière section, elle résume l'essentiel de la contribution totale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et des autres sources de financement en matière d'investissements universitaires pour le plan 1990-1995.

SECTION 1

CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 RAPPEL DU PLAN QUINQUENNAL 1989-1994

Le Gouvernement a approuvé le plan quinquennal 1989-1994 par le décret numéro 548-90 du 25 avril 1990 pour un montant de 455,5 M $ comprenant une enveloppe ferme de 76,2 M $ pour la première année.

Faits saillants

- Les enveloppes annuelles réparties entre les établissements ont connu une augmentation de 6,2 %;
- L'enveloppe pour le Fonds de développement pédagogique de 2,0 M $ par année est devenue partie intégrante des enveloppes annuelles;
- L'enveloppe supplémentaire pour des projets majeurs de rénovation et de réaménagement est passée de 3,0 M $ à 5,0 M $ par année;
- Le plan d'accélération d'investissements publics d'un montant de 20,2 M $ est incorporé dans l'année 1990-1991;
- Trois projets, dont la contribution du MESS s'élevait à 40,9 M $, ont été inscrits à titre d'initiatives nouvelles.

1.2 PROJET DE PLAN QUINQUENNAL 1990-1995

Sur recommandation du Conseil des universités ([1]), le Ministère a présenté la proposition de plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période qui s'étend du 1er juin 1990 au 31 mai 1995 sur la base du nouveau cadre normatif, élaboré par le Comité conjoint MESS-CREPUQ ([2]).

Par le CT 174896 du 11 septembre 1990, modifié par le CT 174926 du 25 septembre 1990, le Conseil du trésor a indiqué au Ministère qu'il était disposé à recommander au Conseil des ministres l'adoption d'un décret approuvant le plan quinquennal des investissements universitaires 1990-1995 pour un montant de 486,3 M $ comprenant une enveloppe ferme de 135,9 M $ pour l'année 1990-1991.

([1]) Le nouveau cadre normatif des investissements universitaires. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, code : 2310-0162, Avis 89.16.

([2]) Les résultats de l'étude du Comité conjoint sont indiqués dans les deux documents suivants:
- Rapport du Comité conjoint MESS/CREPUQ sur la révision des normes d'investissements, 1ière partie : les normes d'espaces, 21 octobre 1987.
- Rapport du Comité conjoint MESS/CREPUQ sur la révision des normes d'investissements, 2e partie : les normes de coûts, les enveloppes annuelles, mai 1988, modifié par la réunion spéciale du 9 mars 1989.

Par ailleurs, le Conseil du trésor, par le CT 174562 du 25 juillet 1990, a indiqué au Ministère qu'il était disposé à accepter le transfert à l'année 1990-1991 du plan d'investissements universitaires 1990-1995 d'un montant de 2,0 M $ affecté au Fonds de développement pédagogique de l'année 1989-1990 du plan quinquennal 1989-1994.

De plus, par le CT 175901 du 15 janvier 1991, le Conseil du trésor a indiqué au Ministère d'incorporer dans le plan quinquennal 1990-1995 le plan d'accélération des investissements publics 1991-1992 au montant de 30,8 M $.

Compte tenu de ces ajouts, le plan quinquennal des investissements universitaires 1990-1995 représente une somme globale de 519,1 M $ comprenant une enveloppe ferme de 140,0 M $ pour la première année du plan, soit celle de 1990-1991.

Cependant, le Ministère a réaménagé le plan des déboursés et les montants accordés pour tenir compte des changements des échéanciers de réalisation des projets, d'une part, et des taux d'indexation des coûts qui sont maintenant connus, d'autre part. Ce faisant, le plan quinquennal 1990-1995 représente une somme globale de 516,1 M $ dont 134,9 M $ pour la première année. La ventilation selon les différentes composantes se fait de la façon suivante. Pour plus de détails, voir Tableau 1 ci-annexé.

EN (000 $)

PLAN 1990-1995 COMPOSANTES	PARACHÈVEMENTS	INITIATIVES NOUVELLES	TOTAL
Enveloppes annuelles	274 530	-	274 530
Enveloppes supplémentaires	94 048	-	94 048
Centres d'excellence	-	4 000	4 000
Projets de construction	117 552	26 000	143 552
TOTAL	486 130	30 000	516 130

Le niveau de l'enveloppe recommandée pour l'année 1990-1991 permet au Ministère de fixer les objectifs suivants:

	EN (000 $)		
ANNÉE 1990-1991	PARACHÈVEMENTS	INITIATIVES NOUVELLES	TOTAL
ENVELOPPES ANNUELLES			
. Enveloppes annuelles réparties entre les établissements	44 483	-	44 483
. Ajustements temporaires des enveloppes de l'INRS et l'IAF	1 704		1 704
. Fonds FCAR	2 170	-	2 170
. Fonds de développement pédagogique	4 000	-	4 000
. Achat MAO (ajouts d'espace)	4 149	-	4 149
ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES			
. Réserve pour demandes particulières et urgentes	2 000	-	2 000
. Plan de rattrapage (équipements scientifiques)	5 000	-	5 000
. Projets majeurs de rénovation et de réaménagement	6 052	-	6 052
. Plan d'accélération d'investissements publics 1990-1991	14 745	-	14 745
. Plan d'accélération d'investissements publics 1991-1992	2 124	-	2 124
CENTRES D'EXCELLENCE	-	4 000	4 000
PROJETS DE CONSTRUCTION	41 996	2 491	44 487
TOTAL	128 423	6 491	134 914

SECTION 2

COMPOSANTES DU PLAN

2.1 ENVELOPPES ANNUELLES

Comme c'était le cas pour les plans quinquennaux antérieurs, le présent plan comporte trois enveloppes budgétaires annuelles.

La première couvre la rénovation et le réaménagement de biens immobiliers, la seconde porte sur le remplacement de mobilier, appareils et outillage, alors que la troisième permet d'augmenter le stock actuel de mobilier, appareils et outillage pour tenir compte de la croissance des effectifs étudiants.

2.1.1 MÉTHODES DE CALCUL DES ENVELOPPES ANNUELLES

Le nouveau cadre normatif constitue la base de calcul des enveloppes annuelles.

- Enveloppe de réaménagement et de rénovation de biens immobiliers

  Cette enveloppe est composée de trois sous-enveloppes, à savoir :

  . la première sous-enveloppe concerne les réaménagements des immeubles en propriété. Elle est égale à la valeur des immeubles affectée d'un facteur qui tient compte du pourcentage des composantes des immeubles et de la fréquence des travaux.

  . la deuxième sous-enveloppe concerne la rénovation des immeubles en propriété. Elle est égale à la valeur des immeubles affectée d'un facteur qui tient compte du pourcentage des composantes des immeubles, des aménagements extérieurs, de la fréquence des travaux ainsi que l'âge moyen des bâtiments.

  . la troisième sous-enveloppe concerne les réaménagements des espaces en location. Elle est égale à la valeur des améliorations locatives affectée d'un facteur qui tient compte du pourcentage des composantes des immeubles et de la fréquence des travaux.

- Enveloppe de remplacement de mobilier, appareils et outillage

  Cette enveloppe est calculée sur la base des espaces nets normalisés, des coûts normalisés du mobilier, des appareils et de l'outillage ainsi que de leur durée de vie.

- Enveloppe de d'acquisition de mobilier, appareils et outillage

  Cette enveloppe est calculée à partir de la valeur des stocks des équipements, des taux de variation des clientèles étudiantes et de l'effectif du personnel des trois dernières années. Une pondération de 50 % est considérée pour tenir compte de la provenance d'autres budgets d'acquisition des équipements.

Pour certains établissements qui ont très peu d'étudiants, on tient compte seulement du taux de variation de l'effectif du personnel. C'est le cas de l'I.A.F., l'I.N.R.S. et le siège social de l'Université du Québec (UQSS).

2.1.2 CALCUL DES ENVELOPPES ANNUELLES

Le calcul des enveloppes annuelles se base sur les données réelles récentes connues, dont :

- les superficies brutes inventoriées provenant de l'Inventaire des locaux des universités du Québec (ILUQ) : voir Tableau 4, colonne 1;

- les clientèles étudiantes provenant du Recensement des clientèles universitaires (RECU) : voir Tableau 2;

- les effectifs du personnel provenant du Système d'information financière des universités (SIFU) : voir Tableau 3;

- les coûts normalisés de construction et de remplacement des immeubles sont ceux indiqués dans le nouveau cadre normatif et affectés des facteurs d'indexation suivants provenant du Tableau 7.1, Constructions non résidentielles, Bâtiments institutionnels, Montréal, du Catalogue 62-007 de Statistique Canada :

  décembre 1986 : 1,000 (année de base)
  décembre 1987 : 1,050 (taux réel)
  décembre 1988 : 1,066 (taux réel)
  décembre 1989 : 1,042 (taux réel)
  décembre 1990 : 1,042 (taux estimé);

- le coût moyen normalisé des améliorations locatives incluant les honoraires professionnels et les frais de gestion des propriétaires est fixé à 175 $ le mètre carré brut en valeur de décembre 1986; il est affecté des mêmes facteurs d'indexation que ceux des coûts normés de construction indiqués ci-haut;

- les coûts de remplacement et d'acquisition du mobilier, des appareils et de l'outillage sont ceux indiqués dans le nouveau cadre normatif et affectés des facteurs d'indexation suivants provenant du Tableau 16.1, Machines et matériel, Églises et universités privées, du Catalogue 62-007 de Statistique Canada :

  décembre 1986 : 1,000 (année de base)
  décembre 1987 : 1,005 (taux réel)
  décembre 1988 : 1,020 (taux réel)
  décembre 1989 : 1,045 (taux réel)
  décembre 1990 : 1,045 (taux estimé).

Il est à noter que le Ministère a pris deux mesures spéciales à caractère permanent dans l'application du nouveau cadre normatif, pour faire face à des situations particulières.

- La première mesure concerne les espaces normalisés pour les recherches biomédicales. Il n'est pas opportun de pourvoir tous les espaces dans le campus universitaire alors qu'une partie de ces recherches s'effectue dans les centres hospitaliers. Le Ministère propose de pondérer les espaces générés par les formules du nouveau cadre normatif par un facteur, lequel est déterminé de la façon suivante :

$$F = \frac{\text{(Subv. totale rech.) - (Subv. centres hospitaliers)}}{\text{(Subv. totale recherche)}}$$

  Cette mesure touche quatre établissements : Laval, McGill, Montréal et Sherbrooke.

- La deuxième mesure est relative au remplacement et à l'acquisition de MAO. Le Ministère fait la distinction entre les équipements acquis par le fonds avec restriction où une pondération de 20 % doit être affectée à la valeur du stock comme le stipule le nouveau cadre normatif, d'une part, et ceux acquis par le fonds sans restriction où la valeur du stock doit être considérée à 100 %, d'autre part. Ceci s'applique à tous les établissements.

Les résultats des calculs des trois enveloppes annuelles sont montrés aux Tableaux 4, 5, et 6 ci-annexés.

Pour l'année 1990-1991, le montant des enveloppes annuelles calculé selon les formules du nouveau cadre normatif (niveau théorique) s'élève à 89,8 M $ (cf. Tableau 7).

2.1.3 NIVEAU D'AUTORISATION DES ENVELOPPES ANNUELLES

Dans sa décision rendue par le CT 174896 du 11 septembre 1990, le Conseil du trésor a accordé un montant de 54,5 M $ comme niveau d'enveloppes annuelles à distribuer pour chacune des années du plan 1990-1995. Ce montant résulte de l'indexation des enveloppes distribuées de l'année 1989-1990 de 52,1 M $ au taux de de 4,6 %.

Cependant, le Conseil du trésor a, par la suite, accordé le transfert de 2,0 M $ pour le Fonds de développement pédagogique de l'année 1989-1990.

2.1.4 PRÉLÈVEMENTS

Comme c'était le cas dans le plan quinquennal précédent, avant que les enveloppes annuelles ne soient distribuées entre les établissements, certains prélèvements ont été effectués sur une base proportionnelle pour le financement des éléments suivants :

PRÉLÈVEMENTS 1990-1991	En (000 $)
. Fonds FCAR	2 170
. Fonds de développement pédagogique	4 000
. Achat de MAO lié aux ajouts d'espaces	4 149
. Prélèvement temporaire pour les enveloppes annuelles d'INRS et d'IAF	1 704
TOTAL	12 023

Vu le niveau peu élevé des enveloppes annuelles à distribuer, les sommes accordées au Fonds FCAR sont maintenues au même niveau qu'en 1989-1990 soit 2,2 M $.

Comme on l'a vu précédemment, le montant alloué au Fonds de développement pédagogique est de 4,0 M $.

Le Ministère effectue un prélèvement des enveloppes annuelles pour l'acquisition de MAO pour les ajouts d'espaces. Les coûts du MAO ont été ajustés pour tenir compte de l'indexation selon Statistique Canada. La liste complète de ce prélèvement est indiqué au Tableau 8 ci-annexé.

Le Ministère a pris une mesure particulière ayant trait aux enveloppes de l'INRS et de l'IAF. En effet, dans l'ancien cadre normatif, ces deux établissements bénéficiaient d'une règle particulière. Dans le nouveau cadre normatif, ces établissements devaient suivre les règles générales. La différence entre les montants générés par les deux cadres normatifs est très importante. Le Ministère propose alors une mesure temporaire qui consiste à faire la transition entre la règle particulière et la règle générale sur une période de trois ans. Les montants nécessaires pour cette mesure transitoire sont de 1,7 M $ en 1990-1991, 1,2 M $ en 1991-1992 et 0,5 M $ en 1992-1993. Comme c'était le cas des années précédentes, des prélèvements seront effectués à même les enveloppes autorisées pour financer ces montants.

En somme, les divers prélèvements par année sont indiqués au Tableau 9.

2.1.5 RÉPARTITION DU SOLDE DES ENVELOPPES ANNUELLES

Le solde des enveloppes annuelles après prélèvements est réparti entre les universités au prorata des enveloppes annuelles avant prélèvements.

Cette répartition est montrée aux tableaux ci-annexés comme suit:

ANNÉES	TABLEAUX
1990-1991	Tableau 10
1991-1992	Tableau 11
1992-1993	Tableau 12
1993-1994	Tableau 13
1994-1995	Tableau 14

2.1.6 TRANSFERT ENTRE LES ENVELOPPES ANNUELLES

Les établissements peuvent effectuer des transferts entre les trois enveloppes, pour permettre la réalisation d'opérations jugées essentielles et prioritaires. Cependant, le nouveau cadre normatif stipule qu'il faut assurer l'équilibre entre les dépenses et les sommes déterminées par enveloppe, sur une période de cinq ans.

2.1.7 ENVELOPPES ANNUELLES ENGAGÉE ET NON ENGAGÉE

2.1.7.1 Enveloppe annuelle engagée

L'enveloppe annuelle engagée du plan quinquennal est constituée des éléments suivants:

- Solde des enveloppes annuelles 1990-1991 après prélèvements, lequel est réparti entre les établissements;

- les ajustements temporaires pour les enveloppes de l'INRS et de l'IAF;

- les montants alloués au Fonds FCAR;

- les montants destinés à l'acquisition de MAO pour les projets d'ajout d'espaces qui ont été engagés;

- 25 % du montant annuel prévu pour chaque établissement au chapitre des enveloppes annuelles des quatre dernières années du plan.

Le Ministère permet aux établissements d'emprunter les sommes nécessaires pour financer les projets majeurs de rénovation et de réaménagements qu'ils jugent prioritaires. Cette mesure a pour but de permettre aux établissements d'étaler l'impact financier de ces projets sur plusieurs années. Ces emprunts devront être remboursés à même les enveloppes annuelles sur une période ne dépassant pas la durée d'un plan, soit cinq ans. Les montants prélevés afin de rembourser le capital et l'intérêt de ces emprunts ne devront cependant pas excéder 25 % du montant total des trois enveloppes annuelles allouées à chaque établissement.

Afin de garantir une plus grande stabilité à la partie du montant total de ces enveloppes annuelles qui pourra être utilisée pour rembourser le capital et les intérêt des emprunts, le Ministère imputera à l'enveloppe engagée de chacun de ces plans, un montant total équivalent à 25 % du montant annuel prévu.

2.1.7.2 Enveloppe annuelle non engagée

L'enveloppe annuelle non engagée du plan quinquennal est donc constituée du solde de 75 % du montant annuel prévu pour chaque établissement au chapitre des enveloppes annuelles des quatre dernières années du plan.

Le calcul de ces enveloppes (engagée et non engagée) est montré aux Tableaux 10, 11, 12, 13 et 14 pour les quatre dernières années.

2.2 ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES

Les enveloppes supplémentaires sont composées de :

- Réserve pour demandes particulières et urgentes;
- Plan de rattrapage (équipements scientifiques);
- Projets majeurs de rénovation et de réaménagement;
- Plan d'accélération des investissements publics 1990-1991;
- Plan d'accélération des investissements publics 1991-1992.

2.2.1 RÉSERVE POUR DEMANDES PARTICULIÈRES ET URGENTES

Cette enveloppe de 2,0 M $ par année, correspond à une somme totale de 10,0 M $ pour la durée du plan 1990-1995. Elle sera engagée par décret dès l'approbation du plan quinquennal 1990-1995.

Les projets qui ont été subventionnés à même cette enveloppe supplémentaire en 1989-1990 sont énumérés au Tableau 15 ci-annexé.

2.2.2 PLAN DE RATTRAPAGE : ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Le Gouvernement, à l'occasion du discours du budget 1987-1988, a octroyé des montants additionnels aux établissements pour l'acquisition d'équipements scientifiques totalisant 20,0 M $ à raison de 5,0 M $ par année à compter de 1987-1988.

La somme de 5,0 M $ accordée par le Gouvernement pour l'année 1990-1991 se répartit comme suit :

- Une allocation d'un montant de base de 40 000 $ accordé à chaque établissement sauf l'INRS, l'IAF et la TELUQ du réseau de l'Université du Québec. Un montant de 640 000 $ est ainsi réparti.

- Un montant réparti en fonction de l'espace de laboratoire requis par un étudiant pour recevoir un enseignement dans un secteur ou un groupe de disciplines donné. La superficie d'un secteur se calcule théoriquement en utilisant le nombre d'étudiants d'un secteur multiplié par la superficie occupée par une place/étudiant dans ce secteur. La superficie d'un établissement est l'addition des superficies calculées dans cinq secteurs. Le solde de 4 360 000 $ est donc réparti au prorata de la superficie calculée pour l'ensemble des cinq secteurs d'un établissement par rapport à la superficie totale des mêmes secteurs pour l'ensemble des établissements du réseau. Cette répartition exclut également les trois constituantes de l'Université du Québec énumérées précédemment.

  La répartition s'est faite à partir des effectifs 1988-1989 (RECU).

  La règle de répartition en 1990-1991 est la même que celle retenue en 1989-1990 à l'exception des données de base relatives aux effectifs, définitions des sections et des espaces de laboratoire requis par un étudiant pour recevoir un enseignement dans un secteur ou groupe de disciplines donné.

Concernant la définition des secteurs ou groupes de disciplines et des espaces de laboratoire requis par étudiant dans ces secteurs, le Ministère a retenu ceux du nouveau cadre normatif.

Les résultats de la répartition pour 1990-1991 sont indiqués ci-après. Le Tableau 16 donne tous les détails pertinents.

	En (000 $)		
ÉTABLISSEMENTS	ALLOCATION DE BASE	SOLDE RÉPARTI	ENVELOPPE TOTALE
Bishop	40	40	80
Concordia	40	458	498
HEC	40	95	135
Laval	40	822	862
McGill	40	624	664
Montréal	40	712	752
Polytechnique	40	292	332
Sherbrooke	40	316	356
Université du Québec	320	1 001	1 321
TOTAL	640	4 360	5 000

La répartition de cette enveloppe supplémentaire sera approuvée en même temps que le décret concernant l'approbation du plan 1990-1995 et les montants indiqués font partie de l'enveloppe engagée.

2.2.3 PROJETS MAJEURS DE RÉNOVATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT

La création de cette enveloppe pour des projets de plus de 500 000 $ est soumise à la règle d'admissibilité qui prévoit une participation financière des établissements égale au moindre de 30 % de leur première enveloppe annuelle (réaménagements et rénovation de biens immobiliers) ou de 30 % du coût du projet retenu.

Pour le plan 1990-1995, cette enveloppe est maintenue à 5,0 M $ par année, soit 25,0 M $ pour la durée du plan. Cependant, par le CT 174896 du 11 septembre 1990, modifié par le CT 174926 du 25 septembre 1990, le Conseil du trésor a accepté de transférer dans l'enveloppe du plan 1990-1995 le montant de 3,0 M $ non utilisé dans le plan précédent.

L'enveloppe pour les projets de rénovation et de réaménagement s'élève ainsi à 28,0 M $ pour la durée du plan 1990-1995.

Elle est subdivisée de la façon suivante :

	En (000 $)
- Projets engagés :	13 515
- Projets non engagés :	5 817
- Solde non distribué (non engagé) :	8 678
Total	28 010

Le montant de 13,5 M $ constituant les coûts indexés de projets autorisés par le CT 174561 du 25 juillet 1990 est inscrit à l'enveloppe engagée. L'engagement du montant de 5,8 M $ pour les projets nouvellement inscrits se fera par un mémoire spécifique présenté ultérieurement au Conseil du trésor.

La liste complète des projets retenus pour le plan 1990-1995 est indiquée au Tableau 17 ci-annexé.

2.2.4 PLAN D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

- Plan d'accélération des investissements publics 1990-1991

Ce plan, au montant de 20,2 M $ était autorisé par le CT 172436 du 4 décembre 1989. Il était inscrit au plan quinquennal 1989-1994 pour réalisation dans l'année 1990-1991. Il constitue ainsi des parachèvements dans le plan 1990-1995. La participation des établissements s'élève à 2,8 M $.

Certains projets ne peuvent être réalisés entièrement en 1990-1991. Un montant de 5,5 M $ a dû être reporté en 1991-1992.

Les projets retenus ainsi que le plan de déboursés budgétaires sont indiqués au Tableau 18.

- Plan d'accélération des investissements publics 1991-1992

Par le CT 175901 du 15 janvier 1991, le Conseil du trésor a autorisé le Ministère à incorporer dans le plan quinquennal 1990-1995, le plan d'accélération des investissements publics 1991-1992 dont la contribution du Gouvernement s'élève à 30,8 M $. La participation des établissements est de 2,9 M $.

Les projets doivent rencontrer les critères d'admissibilité suivants :

- être réalisés d'ici la fin du mois de mars 1992;
- porter sur le devancement de travaux devant être réalisés de toute façon;
- ne pas avoir d'impact sur les coûts d'opération des établissements subventionnés ni entraîner des travaux d'immobilisation subséquents;
- être financés par le Service de la dette subventionnée pour ce qui est de la quote-part gouvernementale.

Dans le but d'assurer le suivi de réalisation des projets inscrits, un rapport précisant pour chacun des projets les dépenses cumulatives effectuées devra être soumis au Ministère qui en informera trimestriellement le Secrétariat du Conseil du trésor à compter du 30 juin 1991.

Au 30 juin 1991, les projets qui n'auront pas démarré ou n'auront pas la possibilité d'être réalisés au 31 mars 1992, seront retirés. Les montants qui leur ont été attribués et ceux récupérés sur les économies éventuelles provenant des autres projets seront utilisés pour inscrire de nouveaux projets répondant aux critères d'admissibilité et pouvant être réalisés dans les délais fixés.

Le Tableau 19 fournit la liste des projets retenus ainsi que leur plan de déboursés budgétaires.

2.3 PROJETS SPÉCIAUX : CENTRES D'EXCELLENCE

Le Gouvernement fédéral a mis sur pied un programme d'une durée de 4 ans ayant pour but d'appuyer le réseau des centres d'excellence au Canada. Ce programme vise à soutenir la recherche fondamentale de pointe et les recherches appliquées à long terme, jugées essentielles à la compétitivité des industries canadiennes et au développement social, économique et culturel du pays.

La participation des universités du Québec à ce programme se situe dans des domaines de recherche jugés prioritaires pour le Québec et correspond, dans l'ensemble, aux domaines prioritaires retenus par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme des Actions structurantes.

Pour répondre aux besoins des centres, il faudra soit louer de nouveaux locaux, soit aménager les espaces en propriété, équiper les espaces administratifs et fournir les équipements de base pour les espaces de recherche. La contribution financière du gouvernement du Québec au chapitre des investissements s'élève à 4,0 M $.

La répartition de ce montant de 4,0 $ entre les universités visées par le réseau des centres d'excellence et son engagement se feront par un mémoire spécifique présenté ultérieurement au Conseil du trésor.

2.4 PROJETS DE CONSTRUCTION (AJOUT D'ESPACE)

2.4.1 PROJETS EN PARACHÈVEMENT

Les projets d'ajout d'espace en parachèvement sont ceux qui étaient autorisés par les plans quinquennaux antérieurs. Leur coût doit être révisé à chaque année pour tenir compte de l'inflation.

Selon l'évolution de leur réalisation, on peut distinguer deux groupes de projets :

- projets en phase d'exécution

- projets en plans et devis.

2.4.1.1 Projets en phase d'exécution

Dès qu'un projet dépasse le stade de l'appel d'offres et que le contrat est accordé à l'entrepreneur choisi, on dit qu'il est en phase d'exécution des travaux.

Son coût est révisé pour tenir compte du coût du contrat. Il est exprimé ainsi en dollars courants. Les trois projets ci-dessous font partie de cette catégorie :

- Concordia : Construction de la bibliothèque au Centre-ville
- UQAM : Construction Phase II, site Athanase-David
- Sherbrooke : Construction d'une animalerie

2.4.1.2 Projets en phase de plans et devis

Leur coût doit être révisé à chaque année pour tenir compte de l'inflation selon les indices de coût donnés par la dernière édition du catalogue 62-007 de Statistique Canada. Il est exprimé en dollars du mois de décembre de la première année du plan, soit décembre 1990 pour le présent plan quinquennal 1990-1995.

La révision des coûts pourra être faite suite à une révision des échéanciers de réalisation des travaux.

Les projets suivants sont en phase de plans et devis :

- H.E.C. : Agrandissement et réaménagement
- Montréal : Pavillon des Sciences mathématiques et informatiques
- Polytechnique : Pavillon des Sciences mathématiques et informatiques
- UQAM : Rénovation du pavillon des Arts IV
- UQAH : Réaménagement de l'École La Promenade

2.4.2 PROJETS D'INITIATIVES NOUVELLES

L'augmentation du stock des biens immobiliers est déterminée par la comparaison des besoins (espaces normalisés) prévus à court, moyen et long termes avec les espaces en propriété inventoriés.

Dans le cas où les besoins se manifestent à court ou à moyen termes, le Ministère autorise la location d'espaces additionnels.

Dans le cas des besoins de longue durée, on peut recourir à la location d'espace à long terme ou à l'augmentation des espaces en propriété. Dans le dernier cas, on procède soit à l'agrandissement des édifices existants, soit à la construction de nouveaux bâtiments. Ceci constitue alors un projet d'ajout d'espace qu'on inscrit au plan quinquennal d'investissements universitaires, comme initiatives nouvelles.

2.4.2.1 Méthode de calcul de l'augmentation du stock de biens immobiliers

L'augmentation du stock existant des biens immobiliers découle de plusieurs facteurs tels les espaces normalisés d'un établissement, les prévisions d'effectifs étudiants et les espaces inventoriés.

- Les espaces normalisés

Les catégories d'espaces ainsi que les unités de mesure utilisées pour chaque catégorie sont celles du nouveau cadre normatif.

Les résultats des calculs des espaces normalisés par établissement sont indiqués au Tableau 6, colonne 1.

- Les prévisions d'effectifs étudiants

Les prévisions d'effectifs étudiants qui sont utilisées pour la projection des espaces normalisés à moyen et long termes sont basées sur la méthode de dénombrement des effectifs étudiants à partir de RECU. La description détaillée de la méthode de dénombrement se trouve décrite dans le document "Prévision de l'effectif étudiant des universités québécoises, 1989-1990 à 2004-2005", juin 1990.

- Les espaces inventoriés

Le Ministère exploite, en collaboration avec les établissements universitaires du Québec, un système d'informations nommé "Inventaire des locaux des universités du Québec" (ILUQ). La mise à jour s'effectue à chaque année.

Les espaces inventoriés pour l'année 1989-1990 par établissement sont indiqués au Tableau 4, colonne 1.

2.4.2.2 Méthode de calcul du budget d'un projet d'ajout d'espace en initiative nouvelle

Dans la préparation du présent plan quinquennal, le Ministère utilise, pour estimer le coût d'un projet de construction nouvellement inscrit, les coûts unitaires retenus dans le nouveau cadre normatif lesquels sont indexés à chaque année pour tenir compte de l'inflation. Ces coûts unitaires par catégorie d'espace exprimés en

dollars par mètre carré, incluent les équipements intégrés et les contingences, mais excluent les conditions spéciales, les aménagements extérieurs et les honoraires professionnels.

Dans le calcul du budget, on ajoute une provision pour l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement de l'édifice projeté selon la même méthode de détermination du montant à affecter à cette fin prévue par la politique du gouvernement du Québec et décrite au Tableau 20 ci-annexé.

Tel que mentionné précédemment, les montants liés à l'achat de mobilier, appareils et outillage suite à des ajouts d'espace sont financés par des prélèvements effectués sur les enveloppes annuelles. Les coûts unitaires utilisés sont ceux du nouveau cadre normatif.

Le plan d'investissements universitaires est révisé annuellement. Cependant, la réalisation des projets qu'il contient peut s'échelonner sur plusieurs années. Les montants consacrés à ces projets sont alors versés progressivement, au fur et à mesure de leur réalisation.

2.4.2.3 Projets inscrits à titre de nouvelles initiatives

Le Conseil du trésor a accepté pour la première fois, à l'occasion de l'approbation de l'enveloppe totale du plan 1990-1995, de consentir au Ministère une enveloppe globale d'engagement pour les nouvelles initiatives. Le Ministère peut donc affecter celle-ci aux projets qu'il juge prioritaires.

Le Conseil du trésor a avisé le Ministère que l'enveloppe globale d'engagement pour les nouvelles initiatives était en dollars courants, c'est-à-dire, qu'il n'acceptera pas d'ajouter d'autres sommes pour l'indexation si la réalisation des projets inscrits est retardée.

Le Ministère a inscrit quatre projets pour réalisation à titre d'initiatives nouvelles, totalisant 23,9 M $ en dollars courants. Ce sont :

- Bishop : Rénovation et réaménagement du campus
- Laval : Construction du pavillon des Sciences de la vie et de la santé
- UQAR/INRS : Agrandissement du Laboratoire océanographique
- UQTR : Construction d'un entrepôt pour produits chimiques.

Un montant de 2,1 M $ à même l'enveloppe globale d'engagement pour les nouvelles initiatives a été réservé pour permettre la préparation des plans et devis préliminaires de plusieurs projets que la Ministre désignera comme étant prioritaires.

2.4.3 CONTRIBUTION DU MINISTÈRE AUX PROJETS DE CONSTRUCTION

La contribution du Ministère aux projets d'ajout d'espace dans le plan quinquennal 1990-1995 représente une somme globale de 143,6 M $, répartie comme suit :

	En (000 $)
- Parachèvements (enveloppe engagée) :	77 356
- Parachèvements (enveloppe non engagée) :	40 196
- Initiatives nouvelles (enveloppe non engagée) :	26 000
TOTAL	143 552

2.4.3.1 Parachèvements (enveloppe engagée)

Chacun des projets en cours de réalisation doit faire l'objet d'un mémoire d'intention spécifique qui est présenté au Conseil du trésor. À partir du moment où un projet est approuvé par le Conseil du trésor, il fait partie de l'enveloppe engagée du plan quinquennal. L'indexation du coût des projets inscrits avant le plan quinquennal 1990-1995 est automatiquement ajoutée.

Pour la durée du plan 1990-1995, l'enveloppe engagée pour les parachèvements des projets d'ajout d'espace s'élève à 77,4 M $. Le Tableau 21 donne la liste détaillée des projets ainsi que leur plan de déboursés.

2.4.3.2 Parachèvements (enveloppe non engagée)

Ce sont des projets inscrits aux plans quinquennaux antérieurs auxquels le Conseil du trésor n'a pas encore donné son approbation via un mémoire spécifique.

Pour le plan 1990-1995, l'enveloppe non engagée pour les parachèvements des projets de construction s'élève à 40,2 M $. Le Tableau 22 donne tous les détails nécessaires.

2.4.3.3 Initiatives nouvelles

- Enveloppe engagée

Une réserve de 2,1 M $ pour financer l'élaboration des plans et devis préliminaires des projets à déterminer par la Ministre constitue l'enveloppe engagée.

- Enveloppe non engagée

Les coûts des projets inscrits pour la réalisation au montant de 23,9 M $ constituent l'enveloppe non engagée.

Les coûts de l'ensemble des initiatives nouvelles s'élèvent à 26,0 M $. Le Tableau 23 constitue la liste détaillée de ces projets ainsi que leur plan des déboursés budgétaires.

2.4.4 AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

Les contributions aux projets d'ajout d'espace provenant d'autres sources que le Ministère représentent une somme globale de 67,8 M $, répartie de la façon suivante :

	En (000 $)
- Gouvernement fédéral :	5 119
- Autofinancement :	6 260
- Fonds et dons :	56 411
TOTAL	67 790

Les Tableaux 21, 22 et 23 donnent les détails de ces contributions par projet.

SECTION 3

RÉSUMÉ DU PLAN 1990-1995

3.1 POUR LA PÉRIODE QUINQUENNALE 1990-1995

3.1.1 ENVELOPPE GLOBALE RÉPARTIE PAR COMPOSANTES ET SOURCES DE FINANCEMENT

En (000 $)

COMPOSANTES DU PLAN	SOURCES DE FINANCEMENT		
	MESS	AUTRES SOURCES	TOTAL
Enveloppes annuelles	274 530	-	274 530
Enveloppes supplémentaires	94 048	5 750	99 798
Centres d'excellence	4 000	-	4 000
Projets de construction	143 552	67 790	211 342
TOTAL	516 130	73 540	589 670

3.1.2 CONTRIBUTION DU MINISTÈRE RÉPARTIE PAR COMPOSANTES ET ENVELOPPES (ENGAGÉE ET NON ENGAGÉE)

En (000 $)

COMPOSANTES DU PLAN	ENVELOPPES		
	ENGAGÉE	NON ENGAGÉE	TOTAL
Enveloppes annuelles	113 476	161 054	274 530
Enveloppes supplémentaires	79 553	14 495	94 048
Centres d'excellence	-	4 000	4 000
Projets de construction	79 468	64 084	143 552
TOTAL	272 497	243 633	516 130

Le Tableau 24 montre en détail les composantes des enveloppes engagées et non engagées.

3.2 POUR LA PREMIÈRE ANNÉE : 1990-1991

3.2.1 ENVELOPPE TOTALE RÉPARTIE PAR COMPOSANTES ET SOURCES DE FINANCEMENT

En (000 $)

COMPOSANTES DU PLAN	SOURCES DE FINANCEMENT		
	MESS	AUTRES SOURCES	TOTAL
Enveloppes annuelles	56 506	-	56 506
Enveloppes supplémentaires	29 921	2 360	32 281
Centres d'excellence	4 000	-	4 000
Projets de construction	44 487	15 882	60 369
TOTAL	134 914	18 242	153 156

3.2.2 CONTRIBUTION DU MINISTÈRE RÉPARTIE PAR COMPOSANTES ET ENVELOPPES (ENGAGÉE ET NON ENGAGÉE)

En (000 $)

COMPOSANTES DU PLAN	ENVELOPPES		
	ENGAGÉE	NON ENGAGÉE	TOTAL
Enveloppes annuelles	52 506	4 000	56 506
Enveloppes supplémentaires	28 454	1 467	29 921
Centres d'excellence	-	4 000	4 000
Projets de construction	40 256	4 231	44 487
TOTAL	121 216	13 698	134 914

Le Tableau 24 montre en détail les composantes des enveloppes engagée et non engagée.

TABLEAUX

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

S O M M A I R E

TABLEAU - 1

COMPOSANTES	DEPENSES antérieures	PLAN DE DEBOURSES 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
PARACHÈVEMENTS							
ENVELOPPES ANNUELLES (a)	0	56 506	54 506	54 506	54 506	54 506	274 530
- Enveloppes réparties entre les établissements	0	44 483	40 437	47 442	48 134	49 244	227 740
- Prélèvements (b)							
. Fonds FCAR	0	2 170	2 170	2 170	2 170	2 170	10 850
. Fonds de développement pédagogique, FDP (a)	0	4 000	2 000	2 000	2 000	2 000	12 000
. Acquisition de M.A.O. des projets d'ajouts d'espace (c)	0	4 148	8 731	2 438	4 292	1 092	20 612
. Prélèvement temporaire pour les enveloppes de l'INRS et de l'IAF (b)	0	1 704	1 168	456	0	0	3 328
ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES	1 958	29 921	45 088	6 361	5 678	7 000	94 048
- Réserve pour demandes particulières et urgentes	0	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
- Plan de rattrapage (équipements scientifiques)	0	5 000	0	0	0	0	5 000
- Projets majeurs de rénovation et de réaménagement (d)	1 958	6 052	8 919	4 361	3 678	5 000	28 010
- Plan d'accélération des investissements publics 1990-1991 (e)	0	14 745	5 504	0	0	0	20 249
- Plan d'accélération des investissements publics 1991-1992 (f)	0	2 124	28 665	0	0	0	30 789
PROJETS DE CONSTRUCTION, excluant M.A.O.	34 234	41 996	36 424	7 325	31 003	804	117 552
- Enveloppe engagée (g)	33 524	39 765	35 072	703	1 816	0	77 356
- Enveloppe non engagée (h)	710	2 231	1 352	6 622	29 187	804	40 196
Sous-total des parachèvements:	36 192	128 423	136 018	68 192	91 187	62 310	486 130
INITIATIVES NOUVELLES							
CENTRES D'EXCELLENCE	0	4 000	0	0	0	0	4 000
PROJETS DE CONSTRUCTION (ajout d'espace) (i)	0	2 491	7 132	11 377	5 000	0	26 000
- Projets inscrits pour réalisation	0	2 000	5 511	11 377	5 000	0	23 888
- Réserve pour plans et devis préliminaires (non répartie)	0	491	1 621	0	0	0	2 112
Sous-total des initiatives nouvelles:	0	6 491	7 132	11 377	5 000	0	30 000
T O T A L :	36 192	134 914	143 150	79 569	96 187	62 310	516 130

NOTES: (a) - Incluent 2 M$ pour le FDP transféré du 1989-90 à 1990-91 par CT 174582 du 25-07-90
(b) - Voir tableau 9
(c) - Voir tableau 8
(d) - Voir tableau 17
(e) - Voir tableau 18
(f) - Voir tableau 19
(g) - Voir tableau 21
(h) - Voir tableau 22
(i) - Voir tableau 23

Réf.: Sous-CRr

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 2

EFFECTIF DES ÉTUDIANTS ÉQUIVALENCE TEMPS COMPLET
E. E. T. C.

ÉTABLISSEMENTS	E. E. T. C. 1985 - 1986 (A)	E. E. T. C. 1986 - 1987 (B)	E. E. T. C. 1987 - 1988 (C)	E. E. T. C. 1988 - 1989 (D)
Bishop	1 549	1 483	1 676	1 820
Concordia	16 407	16 325	17 275	17 111
École des Hautes Études Commerciales	4 174	4 243	4 654	5 105
Laval	24 334	25 447	26 006	27 343
McGill	19 295	19 689	20 096	20 636
Montréal	24 809	24 440	24 330	24 582
École Polytechnique	4 195	3 971	4 094	4 163
Sherbrooke	9 780	10 095	10 890	10 707
Sous-total excluant UQ	104 543	105 693	109 023	111 467
Université du Québec à Montréal	21 165	21 514	20 527	21 023
Université du Québec à Trois-Rivières	6 149	6 171	6 121	6 175
Université du Québec à Chicoutimi	4 021	3 948	3 902	4 173
Université du Québec à Rimouski	2 527	2 654	2 645	2 675
Université du Québec à Hull	2 522	2 636	2 584	2 654
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 071	1 137	1 150	1 151
Institut national de la recherche scientifique	-	-	-	-
Institut Armand Frappier	-	-	-	-
École nationale d'administration publique	327	341	297	324
École de Technologie supérieure	764	783	714	756
Télé-Université	2 416	1 876	1 851	1 941
Université du Québec (Siège social)	-	-	-	-
Sous-total UQ	40 982	41 060	39 791	40 872
TOTAL :	**145 525**	**146 753**	**148 814**	**152 339**

Source : Prévisions de l'effectif étudiant des universités québecoises
DGERU-DPSAC, 19 janvier 1990

Le 18 mars 1991

Réf.: E.E.T.C.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 3

EFFECTIF DU PERSONNEL ÉQUIVALENCE TEMPS COMPLET
P. E. T. C.

ÉTABLISSEMENTS	P. E. T. C. 1985 - 1986 (A)	P. E. T. C. 1986 - 1987 (B)	P. E. T. C. 1987 - 1988 (C)	P. E. T. C. 1988 - 1989 (D) (*)
Bishop	272	285	258	267
Concordia	2 974	2 949	3 128	3 141
École des Hautes Études Commerciales	663	624	648	686
Laval	4 906	5 319	5 384	5 564
McGill	6 205	5 669	5 782	5 984
Montréal	5 230	5 014	5 142	5 325
École Polytechnique	937	982	969	953
Sherbrooke	(**)	2 626	2 455	2 611
Sous-total excluant UQ	21 087	23 468	23 766	24 531
Université du Québec à Montréal	3 164	3 279	3 381	3 573
Université du Québec à Trois-Rivières	1 245	1 245	1 168	1 176
Université du Québec à Chicoutimi	798	785	762	759
Université du Québec à Rimouski	526	510	475	502
Université du Québec à Hull	423	418	443	444
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	222	204	215	221
Institut national de la recherche scientifique	340	342	337	338
Institut Armand Frappier	355	331	327	306
École nationale d'administration publique	193	242	226	211
École de Technologie supérieure	178	193	194	202
Télé-Université	311	327	350	331
Université du Québec (Siège social)	162	170	174	179
Sous-total UQ	7 917	8 046	8 052	8 242
T O T A L :	**29 004**	**31 514**	**31 818**	**32 773**

(*)- Employés toutes fonctions, incluant chargés de cours, mais excluant métiers et ouvriers
(**)- Chiffres non utilisables pour 1985-1986

Le 18 mars 1991

Réf.: P.E.T.C.- CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 4

ENVELOPPE ANNUELLE THÉORIQUE DE RÉAMÉNAGEMENTS ET DE RÉNOVATION DES BIENS IMMOBILIERS
ANNÉE 1990 - 1991

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES EN PROPRIÉTÉ						ESPACES EN LOCATION				ENVE-LOPPE THÉORIQUE R & R
	SURF. B. inventoriée 1989-1990 S.inv. (A) (1)	COUT MOY. esp. b. norm. 1er déc 90 CMN (B) (2)	VALEUR remplacem. stocks CRSi (C) = (A x B)	AGE MOYEN des édifices AMB (D)	SOUS-ENVELOPPES RÉAMÉNAG. ESP. PROP. (E) = (C) x .0069	RÉNOVAT. ESP. PROP. (F) = (C) x .3392 x (D /1275)	SURF.B. inventoriée 1989-1990 S.inv. (G)	COUT MOY. NORMALISÉ amél. loc. CMNal (H) (3)	VALEUR AMÉL. LOC. 1er déc 90 CRal (I) = (G x H)	SOUS-ENVELOPPE REAMENAG. ESP. LOC. (J) = (I x .0384)	(K) = (E + F + J)
Bishop	29 921	1112.46	33 286	29.32	296	260	0	212.59	0	0	556
Concordia	162 811	1173.04	190 984	30.58	1 700	1 554	53 278	212.59	11 326	435	3 688
HEC	28 959	1044.22	30 230	19.94	269	160	5 150	212.59	1 095	42	471
Laval	397 285	1073.09	426 323	25.30	3 794	2 869	11 316	212.59	2 406	92	6 756
McGill	442 100	1196.88	529 141	33.06	4 709	4 654	5 385	212.59	1 145	44	9 408
Montréal	401 362	1163.51	466 989	29.44	4 156	3 658	42 242	212.59	8 980	345	8 159
Polytechnique	70 301	1341.09	94 280	21.17	839	531	2 961	212.59	629	24	1 394
Sherbrooke	148 961	1248.45	185 970	22.05	1 655	1091	29 701	212.59	6 314	242	2 988
S-total excluant UQ	1 881 891		1 957 202		17 419	14 777	150 033		31 896	1 225	33 421
UQAM	184 923	1135.76	187 313	18.42	1 667	918	72 708	212.59	15 457	594	3 178
UQTR	76 877	1150.47	88 445	17.75	787	418	5 553	212.59	1 181	45	1 250
UQAC	49 149	1146.79	56 364	11.08	502	166	9 180	212.59	1 947	75	743
UQAR	25 314	1128.53	28 568	32.49	254	247	1 293	212.59	275	11	512
UQAH	21 125	1098.89	23 210	30.38	207	188	38 790	212.59	7 821	300	694
UQAT	0	1117.04	0	0.00	0	0	8 310	212.59	1 767	68	68
INRS	16 311	1388.37	22 319	11.82	199	70	7 190	212.59	1 529	59	327
INF	23 870	1255.96	29 980	23.90	267	191	0	212.59	0	0	457
ENAP	0	1073.36	0	0.00	0	0	8 586	212.59	1 825	70	70
ETS	23 033	1208.23	27 829	18.00	248	133	0	212.59	0	0	381
TELUQ	0	989.26	0	0.00	0	0	10 353	212.59	2 201	85	85
UQ-SS	0	1115.79	0	0.00	0	0	5 950	212.59	1 265	49	49
Sous-total UQ	400 802		464 927		4 130	2 330	165 893		35 267	1 354	7 814
TOTAL :	2 082 293		2 421 229		21 549	17 107	315 926		67 163	2 579	41 235

(1) - Source : ILUQ
(2) - CMN = Coût moyen des espaces bruts normalisés, propre à chaque établissement, incluant honoraires professionnels
(3) - CMNal = Coût moyen normalisé par m2 brut des améliorations locatives : coût original = 175$ / m2 b. en déc 86

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.Acq.MAO-CR

FORMULES DE CALCUL
ENVELOPPE ANNUELLE THÉORIQUE DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DES BIENS IMMOBILIERS

selon le nouveau cadre normatif

L' enveloppe de réaménagement et de rénovation de biens immobiliers (E.R.R.) est composée de trois sous-enveloppes:

$$E.R.R. = S.E.1 + S.E.2 + S.E.3$$

. La première sous-enveloppe (S.E.1) concerne les réaménagements des immeubles en propriété et se calcule selon la formule suivante:

$$S.E.1 = CRBi \times 0,0089$$

CRBi : valeur des immeubles en propriété = S.inv. x CMN
S.inv. : surfaces brutes inventoriées
CMN : coût moyen des espaces bruts normalisés de l'établissement, incluant les honoraires professionnels
0,0089 : facteur global (%composantes, fréquence)

. La deuxième sous-enveloppe (S.E.2) concerne la rénovation des immeubles en propriété et se cacule selon la formule suivante:

$$S.E.2 = CRBi \times 0,3392 \times AMB / 1275$$

0,3392 : facteur global (% composantes, fréquence, aménagement extérieur)
AMB : âge moyen de l'édifice en propriété; maximum 50 ans
1 275 : somme des nombre de 1 à 50

. La troisième sous-enveloppe (S.E.3) concerne les réaménagements des espaces en location et se calcule selon la formule suivante:

$$S.E.3 = CRal \times 0, 0384$$

CRal : valeur des améliorations locatives = S.inv x CMNal
CMNal : coût moyen normalisé des améliorations locatives incluant les honoraires professionnels et les frais des propriétaires;
Il est de 1758 le m2 brut en $ de décembre 1986
0,0384 : facteur global (% composantes, fréquence)

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.Acq.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 5

ENVELOPPE ANNUELLE THÉORIQUE DE REMPLACEMENT DE MOBILIER, APPAREILS ET OUTILLAGE ANNÉE 1990 - 1991

ÉTABLISSEMENTS	MOBILIER (A)	APPAREILS ET OUTILLAGE (B)	ENVEL. REMPLACEMENT MAO (C) = (A + B)
Bishop	85	299	384
Concordia	888	3 414	4 301
École des Hautes Études Commerciales	240	564	804
Laval	1 544	6 283	7 826
McGill	1 483	5 717	7 199
Montréal	1 440	6 089	7 529
École Polytechnique	283	2 108	2 391
Sherbrooke	645	2 411	3 056
Sous-total excluant UQ	6 606	26 886	33 492
Université du Québec à Montréal	1010	3 538	4 549
Université du Québec à Trois-Rivières	322	1 166	1 488
Université du Québec à Chicoutimi	220	785	1 005
Université du Québec à Rimouski	139	457	597
Université du Québec à Hull	129	399	528
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	59	191	249
Institut national de la recherche scientifique	57	361	419
Institut Armand Frappier	43	193	236
École nationale d'administration publique	49	86	134
École de Technologie supérieure	46	303	349
Télé-Université	75	210	285
Université du Québec (Siège social)	24	35	59
Sous-total UQ	2 174	7 724	9 898
TOTAL :	8 780	34 609	43 390

Enveloppe de remplacement de MAO = ENN x ((CNM / vie M) + (CNAO / vie AO))
(A) = ENN x (CNM / vie M) = Espace normalisé net x (coût normalisé Mobilier / durée de vie Mobilier)
(B) = ENN x (CNAO / vie AO) = Espace normalisé net x (coût normalisé Appareils et Outillage / durée de vie Appareils et Outillage)

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.R.MAO-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

ENVELOPPE ANNUELLE THÉORIQUE D' ACQUISITION DE MOBILIER, APPAREILS ET OUTILLAGE ANNÉE 1990 - 1991

TABLEAU - 6

ÉTABLISSEMENTS	ESPACES NETS NORMALISÉS 1988 - 1989 (A)	VALEUR STOCKS NORM. (VS) 1989 - 1990 (B) (1)	TAUX MOYEN DE VARIATION ÉTUD. & PERSONNEL (C) (2)	COEFFICIENT DE FINANCEMENT (D)	ENVELOPPE THÉORIQUE 1990 - 1991 (E) = (BxCxD)
Bishop	13 925	4 342	0.0347	0.50	75
Concordia	159 764	56 969	0.0163	0.50	464
École des Hautes Études Commerciales	32 373	9 322	0.0471	0.50	220
Laval	279 827	108 568	0.0442	0.50	2399
McGill	282 533	109 085	0.0136	0.50	742
Montréal	241 005	90 104	0.0026	0.50	117
École Polytechnique	65 255	37 126	0.0024	0.50	45
Sherbrooke	119 656	44 431	0.0188	0.50	418
Sous-total excluant UQ	1 194 338	459 948			4 480
Université du Québec à Montréal	168 638	58 384	0.0166	0.50	485
Université du Québec à Trois-Rivières	56 986	20 341	0.0009	0.50	9
Université du Québec à Chicoutimi	38 171	13 170	0.0079	0.50	52
Université du Québec à Rimouski	23 292	7 627	0.0116	0.50	44
Université du Québec à Hull	20 699	6 094	0.0171	0.50	52
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	9 613	3 117	0.0148	0.50	23
Institut national de la recherche scientifique	16 395	16 693	-	0.50	-
Institut Armand Frappier	8 397	5 919	-	0.50	-
École nationale d'administration publique	5 997	1 680	0.0172	0.50	14
École de Technologie supérieure	8 937	4 520	0.0170	0.50	38
Télé-Université	9 111	3 202	0.0088	0.50	14
Université du Québec (Siège social)	2 581	755	0.0342	0.50	13
Sous-total UQ	368 817	141 502			745
TOTAL :	1 563 155	601 450			5 225

Enveloppe d'acquisition de MAO = VS x ((Variation EETC x 0,6) + (Variation PETC x 0,4)) x 0,50

(1) - (B) = (A) x Coûts unitaires en $ déc. 90

(2) - (C) = (Variation EETC x 0,60) + (Variation PETC x 0,40)

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.Acq.MAO-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 7

SOMMAIRE DES TROIS ENVELOPPES ANNUELLES THÉORIQUES
ANNÉE 1990 - 1991

ÉTABLISSEMENTS	RÉNOVATION RÉAMÉNAGEMENT (A) (1)	REMPLACEMENT M.A.O. (B) (2)	ACQUISITION M.A.O. (C) (3)	ENVELOPPES ANNUELLES 1990 - 1991 (D)=(A+B+C)
Bishop	556	384	75	1 015
Concordia	3 688	4 301	464	8 453
École des Hautes Études Commerciales	471	804	220	1 495
Laval	6 756	7 826	2 399	16 981
McGill	9 408	7 200	742	17 350
Montréal	8 159	7 529	117	15 805
École Polytechnique	1 394	2 391	45	3 830
Sherbrooke	2 988	3 056	418	6 462
Sous-total excluant UQ	33 420	33 491	4 480	71 391
Université du Québec à Montréal	3 178	4 549	485	8 212
Université du Québec à Trois-Rivières	1 250	1 488	9	2 747
Université du Québec à Chicoutimi	743	1 005	52	1 800
Université du Québec à Rimouski	512	597	44	1 153
Université du Québec à Hull	695	528	52	1 275
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	68	249	23	340
Institut national de la recherche scientifique	327	419	0	746
Institut Armand Frappier	457	236	0	693
École nationale d'administration publique	70	135	15	220
École de Technologie supérieure	381	349	38	768
TÉLÉ-Université	85	285	14	384
Université du Québec (Siège social)	49	59	13	121
Sous-total UQ	7 815	9 899	745	18 459
T O T A L :	**41 235**	**43 390**	**5 225**	**89 850**

(1) - Voir tableau 4

(2) - Voir tableau 5

(3) - Voir tableau 6

Le 18 mars 1991

Réf.: Som.3 env.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 8

PRÉLÈVEMENTS POUR ACQUISITION DE M.A.O.
DES PROJETS D' AJOUT D' ESPACE

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS		DÉPENSES antérieures	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
PROJETS EN PARACHÈVEMENTS								
CONCORDIA	. Construction de la bibliothèque au Centre-Ville	0	3921	0	0	0	0	3921
H.E.C.	. Agrandissement et réaménagement	0	0	0	0	970	1092	2062
McGILL	. Agrandissement et réaménagement de l'Institut de parasitologie	0	228	0	0	0	0	228
MONTRÉAL	. Pavillon des Sciences mathématiques et informatiques	0	0	0	805	2167	0	2972
POLYTECHNIQUE	. Pavillon des Sciences mathématiques et informatiques	0	0	0	230	623	0	853
UQAM	. Phase II : site Athanase David	0	0	4851	0	0	0	4851
UQAM	. Phase II.A - pavillon de formation des maîtres	0	0	1212	231	0	0	1443
UQAH	. Réaménagement de l'École La Promenade	0	0	2518	0	0	0	2518
	Sous-total des parachèvements :	0	4 149	8 581	1 266	3 760	1 092	18 848
PROJETS D' INITIATIVES NOUVELLES								
LAVAL	. Construction du pavillon des sciences de la Vie et de la Santé	0	0	0	1032	442	0	1474
UQAR / ISMER	. Agrandissement du laboratoire océanographique	0	0	150	140	0	0	290
	Sous-total des initiatives nouvelles :	0	0	150	1 172	442	0	1 764
	T O T A L :	0	4 149	8 731	2 438	4 202	1 092	20 612

Le 18 mars 1991

Réf. : Pré.MAO-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 9

SOMMAIRE DES PRÉLÈVEMENTS

NATURE DES PRÉLÈVEMENTS	DÉPENSES antérieures	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
Fonds FCAR	2 170	2 170	2 170	2 170	2 170	2 170	10 850
Fonds de développement pédagogique (transfert)	0	2 000	0	0	0	0	2 000
Fonds de développement pédagogique	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
Acquisition de M.A.O. (1)	3 754	4 149	8 731	2 438	4 202	1 092	20 612
Ajustement temporaire pour les enveloppes de l'INRS	0	1 259	888	426	0	0	2 573
Ajustement temporaire pour les enveloppes de l'IAF	0	445	280	30	0	0	755
T O T A L :	7 924	12 023	14 069	7 064	8 372	5 262	46 790

(1) - Voir tableau 8

Le 18 mars 1991

RM. : Som.Pré.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 10

ENVELOPPES ANNUELLES DISTRIBUÉES POUR L'ANNÉE 1990 - 1991

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES THÉORIQUES 1990 - 1991 (A) (1)	ENVELOPPES AUTORISÉES 1990 - 1991 (B) (2)	RÉSERVE POUR PRÉLÈVEMENTS 1990 - 1991 (C) (3)	MONTANT DISTRIBUÉ 1990 - 1991 (ENVELOPPE ENGAGÉE) (D) = (B-C)
Bishop	1 015	638	136	503
Concordia	8 453	5 316	1 131	4 185
École des Hautes Études Commerciales	1 495	940	200	740
Laval	16 981	10 679	2 272	8 407
McGill	17 350	10 911	2 322	8 590
Montréal	15 805	9 940	2 115	7 825
École Polytechnique	3 830	2 409	512	1 896
Sherbrooke	6 462	4 064	865	3 199
Sous-total excluant UQ	71 391	44 897	9 553	35 344
Université du Québec à Montréal	8 212	5 164	1 099	4 066
Université du Québec à Trois-Rivières	2 747	1 728	368	1 360
Université du Québec à Chicoutimi	1 800	1 132	241	891
Université du Québec à Rimouski	1 153	725	154	571
Université du Québec à Hull	1 275	802	171	631
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	340	214	45	168
Institut national de la recherche scientifique	746	469	100	369 (*)
Institut Armand Frappier	693	436	93	343 (**)
École nationale d'administration publique	220	138	29	109
École de Technologie supérieure	768	483	103	380
Télé-Université	384	241	51	190
Université du Québec (Siège social)	121	76	16	60
Sous-total UQ	18 459	11 609	2 470	9 139
TOTAL :	**89 850**	**56 506**	**12 023**	**44 483**

(1) - Voir tableau 7
(2) - (B) = (A) x 56 506 / 89 850
(3) - Les prélèvements de chacun des établissements sont établis au prorata du total des prélèvements de l'année 1990-91; voir tableau 7, c'est-à-dire (C) = (B) x 12 023 / 56 506.

(*) - Ajustement temporaire inclus : 369 + 1 259 = 1 628
(**) - Ajustement temporaire inclus : 343 + 445 = 788

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.90-91-CR

TABLEAU - 11

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

ENVELOPPES ANNUELLES DISTRIBUÉES POUR L'ANNÉE 1991 - 1992

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES THÉORIQUES 1990-1991 (A) (1)	ENVELOPPES AUTORISÉES 1990-1991 (B) (2)	RÉSERVE POUR PRÉLÈVEMENTS 1991-1992 (C) (3)	MONTANT DISTRIBUÉ 1991-1992 (D)=(B-C)	ENVELOPPE ENGAGÉE 1991-1992 (E)=(D)x25%	ENVELOPPE NON ENGAGÉE 1991-1992 (F)= (D-E)
Bishop	1 015	616	159	457	114	343
Concordia	8 453	5 128	1 324	3 804	951	2 853
École des Hautes Études Commerciales	1 495	907	234	673	168	505
Laval	16 981	10 301	2 659	7 642	1 911	5 731
McGill	17 350	10 525	2 717	7 808	1 952	5 856
Montréal	15 805	9 588	2 475	7 113	1 778	5 335
École Polytechnique	3 830	2 323	600	1 724	431	1 293
Sherbrooke	6 462	3 920	1 012	2 908	727	2 181
Sous-total excluant UQ	71 391	43 308	11 179	32 129	8 032	24 097
Université du Québec à Montréal	8 212	4 982	1 286	3 696	924	2 772
Université du Québec à Trois-Rivières	2 747	1 666	430	1 236	309	927
Université du Québec à Chicoutimi	1 800	1 092	282	810	203	608
Université du Québec à Rimouski	1 153	699	181	519	130	389
Université du Québec à Hull	1 275	773	200	574	143	430
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	340	206	53	153	38	115
Institut national de la recherche scientifique	746	453	117	336	(*) 84	252
Institut Armand Frappier	693	420	109	312	(**) 78	234
École nationale d'administration publique	220	133	34	99	25	74
École de Technologie supérieure	758	466	120	346	86	259
TÉLUQ-Université	384	233	60	173	43	130
Université du Québec (Siège social)	121	73	19	54	14	41
Sous-total UQ	18 459	11 198	2 890	8 308	2 077	6 231
TOTAL :	89 850	54 506	14 069	40 437	10 109	30 328

(1) - Voir tableau 7

(2) - (B) = (A) x 54 506 / 89 850

(3) - Les prélèvements de chacun des établissements sont établis au prorata du total des prélèvements de l'année 1991-92: voir tableau 9, c'est-à-dire (C) = (B) x 14 069 / 54 506

(*) - Ajustement temporaire inclus : 84 + 888 = 972

(**) - Ajustement temporaire inclus : 78 + 280 = 358

Réf.: Env.91-92-CR

Le 18 mars 1991

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 12

ENVELOPPES ANNUELLES DISTRIBUÉES POUR L' ANNÉE 1992 - 1993

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES THÉORIQUES 1990 - 1991 (A) (1)	ENVELOPPES AUTORISÉES 1990 - 1991 (B) (2)	RÉSERVE POUR PRÉLÈVEMENTS 1992 - 1993 (C) (3)	MONTANT DISTRIBUÉ 1992 - 1993 (D) = (B-C)	ENVELOPPE ENGAGÉE 1992 - 1993 (E) = (D)x25%	ENVELOPPE NON ENGAGÉE 1992-1993 (F)= (D-E)
Bishop	1 015	616	80	536	134	402
Concordia	8 453	5 128	665	4 463	1 116	3 347
École des Hautes Études Commerciales	1 495	907	118	789	197	592
Laval	16 981	10 301	1 335	8 966	2 242	6 724
McGill	17 350	10 525	1 364	9 161	2 290	6 871
Montréal	15 805	9 588	1 243	8 345	2 086	6 259
École Polytechnique	3 830	2 323	301	2 022	506	1 517
Sherbrooke	6 462	3 920	508	3 412	853	2 559
Sous-total excluant UQ	71 391	43 308	5 613	37 695	9 424	28 271
Université du Québec à Montréal	8 212	4 982	646	4 336	1 084	3 252
Université du Québec à Trois-Rivières	2 747	1 666	216	1 450	363	1 087
Université du Québec à Chicoutimi	1 800	1 092	142	950	238	712
Université du Québec à Rimouski	1 153	699	91	609	152	457
Université du Québec à Hull	1 275	773	100	673	168	505
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	340	206	27	180	45	135
Institut national de la recherche scientifique	746	453	59	394	(*) 98	295
Institut Armand Frappier	693	420	54	366	(**) 91	275
École nationale d'administration publique	220	133	17	116	29	87
École de Technologie supérieure	768	466	60	406	101	305
TÉLUQ-Université	384	233	30	203	51	152
Université du Québec (Siège social)	121	73	10	64	17	47
Sous-total UQ	18 459	11 198	1 451	9 747	2 438	7 309
T O T A L :	89 850	54 506	7 064	47 44[illegible]	11 861	35 581

(1) - Voir tableau 7
(2) - (B) = (A) x 54 [illegible] / 89 850
(3) - Les prélèvements de chacun des établissements sont établis au prorata du total des prélèvements de l'année 1992-93: voir tableau 9, c'est-à-dire (C) = (B) x 7 064 / 54 506

(*) - Ajustement temporaire inclus : 98 + 426 = 524
(**) - Ajustement temporaire inclus : 91 + 30 = 121

Le 16 mars 1991

Réf.: Env.92-93-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 13

ENVELOPPES ANNUELLES DISTRIBUÉES POUR L' ANNÉE 1993 - 1994

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES THÉORIQUES 1990 - 1991 (A) (1)	ENVELOPPES AUTORISÉES 1990 - 1991 (B) (2)	RÉSERVE POUR PRÉLÈVEMENTS 1993 - 1994 (C) (3)	MONTANT DISTRIBUÉ 1993 - 1994 (D) = (B-C)	ENVELOPPE ENGAGÉE 1993 - 1994 (E) = (D)x25%	ENVELOPPE NON ENGAGÉE 1993 - 1994 (F) = (D-E)
Bishop	1 015	616	95	521	130	391
Concordia	8 453	5 128	788	4 340	1 085	3 255
École des Hautes Études Commerciales	1 495	907	139	768	192	576
Laval	16 981	10 301	1 582	8 719	2 180	6 539
McGill	17 350	10 525	1 617	8 908	2 227	6 681
Montréal	15 805	9 586	1 473	8 115	2 029	6 086
École Polytechnique	3 830	2 323	357	1 967	492	1 475
Sherbrooke	6 462	3 920	602	3 318	829	2 489
Sous-total excluant UQ	71 391	43 306	6 652	36 656	9 164	27 492
Université du Québec à Montréal	8 212	4 982	765	4 216	1 053	3 163
Université du Québec à Trois-Rivières	2 747	1 666	256	1 410	353	1 057
Université du Québec à Chicoutimi	1 800	1 092	168	924	231	693
Université du Québec à Rimouski	1 153	699	107	592	148	444
Université du Québec à Hull	1 275	773	119	655	164	491
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	340	206	32	175	44	131
Institut national de la recherche scientifique	746	453	70	383	96	287
Institut Armand Frappier	693	420	65	356	89	267
École nationale d'administration publique	220	133	20	113	28	85
École de Technologie supérieure	788	466	72	394	99	295
Télé-Université	384	233	36	197	49	148
Université du Québec (Siège social)	121	73	11	62	16	47
Sous-total UQ	18 459	11 198	1 720	9 478	2 370	7 108
TOTAL :	89 850	54 506	8 372	46 134	11 534	34 600

(1) - Voir tableau 7
(2) - (B) = (A) x 54 506 / 89 850
(3) - Les prélèvements de chacun des établissements sont établis au prorata du total des prélèvements de l'année 1993-94; voir tableau 9, c'est-à-dire (C) = (B) x 8 372 / 54 506

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.93-94-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 -1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 14

ENVELOPPES ANNUELLES DISTRIBUÉES POUR L' ANNÉE 1994 - 1995

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES THÉORIQUES 1990 - 1991 (A) (1)	ENVELOPPES AUTORISÉES 1990-1991 (B) (2)	RÉSERVE POUR PRÉLÈVEMENTS 1993 - 1994 (C) (3)	MONTANT DISTRIBUÉ 1993 - 1994 (D) = (B-C)	ENVELOPPE ENGAGÉE 1993 - 1994 (E) = (D)x25%	ENVELOPPE NON ENGAGÉE 1993 - 1994 (F) = (D-E)
Bishop	1 015	616	59	556	139	417
Concordia	8 453	5 128	495	4 633	1 158	3 475
École des Hautes Études Commerciales	1 495	907	88	819	205	614
Laval	16 981	10 301	994	9 307	2 327	6 980
McGill	17 350	10 525	1 016	9 509	2 377	7 132
Montréal	15 805	9 588	926	8 662	2 166	6 496
École Polytechnique	3 830	2 323	224	2 099	525	1 574
Sherbrooke	6 462	3 920	378	3 542	885	2 657
Sous-total excluant UQ	71 391	43 308	4 181	39 127	9 782	29 345
Université du Québec à Montréal	8 212	4 982	481	4 501	1 124	3 377
Université du Québec à Trois-Rivières	2 747	1 666	161	1 506	376	1 130
Université du Québec à Chicoutimi	1 800	1 092	105	987	247	740
Université du Québec à Rimouski	1 153	699	68	632	158	474
Université du Québec à Hull	1 275	773	75	699	175	524
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	340	206	20	186	47	139
Institut national de la recherche scientifique	746	453	44	409	102	307
Institut Armand Frappier	693	420	41	380	95	285
École nationale d'administration publique	220	133	13	121	30	89
École de Technologie supérieure	768	466	45	421	105	316
Télé-Université	364	233	22	210	53	157
Université du Québec (Siège social)	121	73	7	66	17	50
Sous-total UQ	18 459	11 198	1 081	10 117	2 529	7 588
T O T A L :	89 850	54 506	5 262	49 244	12 311	36 933

(1) - Voir tableau 7
(2) - (B) = (A) x 54 506 / 89 850
(3) - Les prélèvements de chacun des établissements sont établis au prorata du total des prélèvements de l'année 1994-95: voir tableau 9, c'est-à-dire (C) = (B) x 5 262 / 54 506

Le 18 mars 1991

Réf.: Env.94-95-CR

TABLEAU - 15

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

SUIVI DE LA RÉSERVE DE 2 MILLIONS DE DOLLARS POUR DEMANDES PARTICULIÈRES ET URGENTES

ÉTABLISSEMENTS	PROJETS	1989 - 1990
Bishop	Répartition des charges du réseau 600 V	82
Laval	Plan directeur d'aménagement	50
Montréal	Plan directeur d'aménagement	50
Université du Québec à Montréal	Indemnité d'expropriation, Phase 1	80
Université du Québec à Trois-Rivières	Élimination des BPC	86
Université du Québec à Chicoutimi	Ventilation des laboratoires	315
Université du Québec à Rimouski	Protection-incendie	413
Université du Québec à Rimouski	Modifications à l'entrée principale (accès aux personnes handicapées physiques)	100
Institut national de la recherche scientifique	INRS-Énergie : élimination des BPC	19
Institut national de la recherche scientifique	Station aquicole	155
École de Technologie supérieure	Réfection du revêtement extérieur	526
École de Technologie supérieure	Remplacement des refroidisseurs à absorption	125
	T O T A L :	**2 000**

Réf.: 2 M$.CR

Le 18 mars 1991

PLAN QUINQUENNAL 1990-1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 18

RÉPARTITION DU PLAN DE RATTRAPAGE
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

ÉTABLISSEMENTS	SECTEUR A		SECTEUR B		SECTEUR C		SECTEUR D		SECTEUR E		TOUS SECTEURS		RÉPARTITION DE 5 M$		
	EFFECTIF 1988-89 (A1)	SURFACE 3 m2/EETC (B1)-(A1)x3	EFFECTIF 1988-89 (A2)	SURFACE 6 m2/EETC (B2)-(A2)x6	EFFECTIF 1988-89 (A3)	SURFACE 6 m2/EETC (B3)-(A3)x6	EFFECTIF 1988-89 (A4)	SURFACE 9 m2/EETC (B4)-(A4)x9	EFFECTIF 1988-89 (A5)	SURFACE 15 m2/EETC (B5)-(A5)x15	EFFECTIF 1988-89 (Som.A)	SURFACE théorique (Som.B)	MONTANT de base (C)	MONTANT au prorata (D) (a)	MONTANT TOTAL (E)=(C+D)
Bishop	1 395	4 185	154	1 232	143	1 144	128	1 152	0	0	1 820	7 713	40	40	80
Concordia	11 605	34 815	1 220	9 760	1 878	15 024	1 321	11 889	1 089	16 335	17 113	87 823	40	458	498
HEC	4 519	13 557	160	1 440	405	3 240	1	9	0	0	5 105	18 246	40	95	135
Laval	16 242	48 726	1 548	12 384	5 643	45 144	1 248	11 232	2 662	39 930	27 343	157 416	40	822	862
McGill	11 905	35 715	1 300	10 880	4 581	36 488	933	8 397	1 876	28 140	20 635	119 620	40	624	664
Montréal	13 152	39 456	2 406	19 248	6 872	54 976	1 598	14 382	552	8 280	24 580	136 342	40	712	752
Polytechnique	514	1 542	0	0	37	296	0	0	3 611	54 165	4 162	56 003	40	292	332
Sherbrooke	6 551	19 653	773	6 184	2 132	17 056	199	1 791	1 052	15 780	10 707	60 464	40	316	356
S-total excl. UQ	65 883	197 649	7 641	61 128	21 671	173 368	5 428	48 852	10 842	162 630	111 485	643 627	320	3 359	3 679
Sous-total UQ	26176	78 528	5 107	40 856	4 175	33 400	2 162	19 458	1 311	19 665	38 931	191 907	320	1 001	1 321
TOTAL:	92 059	276 177	12 748	101 984	25 846	206 768	7 590	68 310	12 153	182 295	150 396	835 534	640	4 360	5 000

Source: EETC 1988-1989: Laboratoires d'enseignement et de recherche, DPSAC, mars 1991
(a) - Le solde est réparti au prorata des superficies théoriques, c'est-à-dire (D) = (5 000-640) x (Som.B / 835 534)

Le 18 mars 1991

Réf.: Eq.Sc.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 -1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

PROJETS MAJEURS DE RÉNOVATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT

TABLEAU - 17

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS		DÉPENSES antérieures	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
PROJETS EN COURS DE RÉALISATION (ENGAGÉS)								
LAVAL	. Correctifs à la ventilation au pav. A-Vachon	140	525	1 042	0	0	0	1 567
MONTRÉAL	. Réaménagement du pavillon Marie-Victorin	471	1 114	2 673	0	0	0	3 787
MONTRÉAL	. Modifications à l'entrée électrique	50	399	0	0	0	0	399
POLYTECHNIQUE	. Réaménagement: Phase 2	513	387	0	0	0	0	387
POLYTECHNIQUE	. Réaménagement: Phase 3	0	804	0	0	0	0	804
POLYTECHNIQUE	. Réaménagement: Phase 4	0	0	714	0	0	0	714
UQAR	. Remplacement des fenêtres et aménag. ext.	439	1 073	0	0	0	0	1 073
UQAH	. Rénov. et réam. du pav. A-Taché (Projet 1)	345	283	2 781	1 720	0	0	4 784
	Sous-total des projets en cours :	1 958	4 585	7 210	1 720	0	0	13 515
PROJETS NOUVELLEMENT INSCRITS (NON ENGAGÉS)								
POLYTECHNIQUE	. Réam. de la cafétéria et mesures sécuritaires	0	523	0	0	0	0	523
SHERBROOKE	. Implantation de l'École de musique	0	77	377	1 613	0	0	2 067
SHERBROOKE	. Élimination des barrières architecturales	0	359	730	0	0	0	1 089
I.A.F.	. Réaménagement des animaleries	0	508	602	0	0	0	1 110
UQAM	. Réam. pav. des J-Jasmin et H-Arquin	0	0	0	1 028	0	0	1 028
	Sous-total des nouveaux projets :	0	1 467	1 709	2 641	0	0	5 817
SOLDE NON DISTRIBUÉ (NON ENGAGÉ)		0	0	0	0	3 678	5 000	8 678
T O T A L :		1 958	6 052	8 919	4 361	3 678	5 000	28 010

NOTE : Le CT a autorisé le transfert de 3,010 M$ de 1989-90 à 1990-91.
Pour le plan quinquennal 1990-95, le montant global de cette enveloppe s'élève ainsi à 28,010 M$.

Le 18 juin 1991

Réf.: 5$.Para.Ini.-CRr

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 18

PLAN D' ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS 1990 - 1991

ETABLISSEMENTS / PROJETS			PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-91	PLAN DE DÉBOURSÉS 1991-1992	PLAN 1990-1995
PROGRAMME 1 : ÉLIMINATION D'ÉQUIPEMENTS CONTAMINÉS					
Concordia	Remplacement de transformateurs et condensateurs	. MESS	255	0	255
McGill	Remplacement de transformateurs	. MESS	841	1259	2100
Montréal	Remplacement de transformateurs et condensateurs	. MESS	1700	0	1700
Polytechnique	Remplacement de transformateurs et d'un condensateur	. MESS	180	220	400
Université du Québec à Montréal	Remplacement de 7 transformateurs	. MESS	986	329	1315
	Sous-total du programme 1 :	**. MESS**	**3 962**	**1 808**	**5 770**
PROGRAMME 2 : RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENTS					
Concordia	Pavillon Hall: réfection majeure d'escaliers roulants	. MESS	429	571	1000
McGill	Institut de Parasitologie: agrandissement, rénovation et réaménagements	. MESS	786	674	1460
		Fonds et dons	560	480	1040
Montréal	Pavillon principal: modification du système de ventilation	. MESS	1198	1802	3000
Montréal	Pavillon principal: réfection d'un ascenseur avec ajout d'une génératrice	. MESS	2000	0	2000
Montréal	Pavillon principal: centralisation des animaleries	. MESS	419	669	1088
Université du Québec à Chicoutimi	Modification aux systèmes d'évacuation des hottes de laboratoires	. MESS	300	0	300
Institut national de la Recherche scientifique	Pavillon Durocher: Rénovation et réaménagement du 4è étage	. MESS	572	0	572
Institut national de la Recherche scientifique	Modification aux entrées et évacuation d'air (INRS-Santé)	. MESS	100	0	100
Ecole de Technologie supérieure	Ecole Nelligan: réfection de la toiture	. MESS	256	0	256
	Sous-total du programme 2 :	**. MESS**	**6 060**	**3 696**	**9 756**
		. Fonds et dons	**560**	**480**	**1 040**
PROGRAMME 3 : RÉFECTION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION					
Laval	Modifications aux entrées électriques	. MESS	3000	0	3000
		. Fonds et dons	1800	0	1800
Université du Québec à Trois-Rivières	Réseaux d'éclairage extérieur, de drainage et de protection d'incendie	. MESS	325	0	325
Institut national de la Recherche scientifique	Station aquicole à Pointe-au-Père: alimentation en eau de mer	. MESS	1398	0	1398
	Sous-total du programme 3 :	**. MESS**	**4 723**	**0**	**4 723**
		. Fonds et dons	**1 800**	**0**	**1 800**
		. MESS :	**14 745**	**5 504**	**20 249**
		. FONDS ET DONS :	**2 360**	**480**	**2 840**
		T O T A L :	**17 105**	**5 984**	**23 089**

Le 18 mars 1991

Réf.: Accél6.90.91-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 19

PLAN D' ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS 1991 - 1992

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS			PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-91	PLAN DE DÉBOURSÉS 1991-1992	PLAN 1990-1995
PROGRAMME 1 : SÉCURITÉ - VÉTUSTÉ DES BATIMENTS					
Bishop	Réfection des toitures, installation d'une génératrice d'urgence	. MESS	125	1 667	1 792
Concordia	Modifications aux escaliers roulants et aux ascenseurs du pavillon Hall	. MESS	189	894	1 083
Laval	Corrections à la ventilation au pavillon Alexandre-Vachon, phase IV.b	. MESS	0	701	701
Laval	Réfections majeures des réseaux électriques, Phase I	. MESS	0	3 790	3 790
		. Fonds et dons	0	2 910	2 910
Laval	Augmentation de capacité du réseau d'eau réfrigérée, Phase I	. MESS	188	2 302	2 490
Montréal	Amélioration de la ventilation du secteur de la Santé: ailes NPSTUV	. MESS	442	5 445	5 887
Polytechnique	Mesures sécuritaires, Phase II	. MESS	150	1 850	2 000
Polytechnique	Climatisation des locaux, Phase I	. MESS	200	1 800	2 000
Sherbrooke	Modifications au réseau d'aqueduc, Campus Ouest	. MESS	65	950	1 015
Sherbrooke	Conformité aux normes de sécurité dans les édifices publics	. MESS	76	1 114	1 190
Université du Québec à Chicoutimi	Réfection des toits du pavillon principal et installation d'une génératrice d'urgence	. MESS	108	794	902
Université du Québec à Hull	Réfection des toits, remplt. du mur rideau et instal. d'un escalier à La Promenade	. MESS	141	1 732	1 873
École de Technologie supérieure	Installation d'extincteurs automatiques à eau	. MESS	23	335	358
École de Technologie supérieure	Remplacement d'un ascenseur	. MESS	20	242	262
	Sous-total du programme 1 :	**. MESS**	**1 727**	**23 616**	**25 343**
		. Fonds et dons	**0**	**2 910**	**2 910**
PROGRAMME 2 : RÉAMÉNAGEMENTS DES BATIMENTS					
Montréal	Pavillon principal Est: réaménagements des animaleries	. MESS	35	425	460
Sherbrooke	Réaménagement des locaux laissés vacants suite à la constr. de l'animalerie	. MESS	137	1 682	1 819
Université du Québec à Chicoutimi	Réaménagement au pavillon principal et au pavillon sportif	. MESS	65	792	857
Université du Québec à Hull	Réaménagement du pavillon La Promenade, Phase II	. MESS	87	1 070	1 157
Institut national de la Recherche scientifique	INRS-Urbanisation: rénovation et réaménagement du pavillon Durocher, Phase II	. MESS	73	1 080	1 153
	Sous-total du programme 2 :	**. MESS**	**397**	**5 049**	**5 446**
		. MESS :	**2 124**	**28 665**	**30 789**
		. FONDS ET DONS :	**0**	**2 910**	**2 910**
		T O T A L :	**2 124**	**31 575**	**33 699**

Le 19 mars 1991

Réf.: Acc#4.90.91-CR

TABLEAU - 20

RÈGLEMENT SUR L' INTÉGRATION DES ARTS À L' ARCHITECTURE ET À L' ENVIRONNEMENT DES ÉDIFICES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(L. R. Q., c. M-21, a. 2, r. 3)

Le budget, devant être alloué à l'intégration des arts d'un projet de construction d'un édifice, est déterminé selon l'échelle suivante:

COUT DES TRAVAUX	MONTANT AFFECTÉ À L'INTÉGRATION DES ARTS
Moins de 150 000$	Nil
De 150 000 $ à 400 000 $	1,50 %
De 400 000 $ à 2 000 000 $	6 000 $ pour les premiers 400 000 $ plus 1,25 % de la tranche suivante
De 2 000 000 $ à 5 000 000 $	26 000 $ pour les deux premiers millions plus 1,00 % de la tranche suivante
De 5 000 000 $ et plus	56 000 $ pour les cinq premiers millions plus 0,50 % de la tranche suivante

Le 18 mars 1991

Réf.: Arts-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 21

PROJETS DE CONSTRUCTION (AJOUT D' ESPACE)

PARACHÈVEMENTS : ENVELOPPE ENGAGÉE

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS			DÉPENSES antérieures	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
PROJETS EN PHASE D' EXÉCUTION (1) :									
CONCORDIA	. Construction de la bibliothèque au Centre-Ville	. MESS	7 655	21 426	8 724	0	0	0	30 150
		. Fonds et dons	5 582	8 503	4 303	0	0	0	12 808
		. Autofinancement	329	1 850	1 311	0	0	0	3 161
		Total projet	13 576	31 779	14 338	0	0	0	46 117
SHERBROOKE	. Construction d'une animaterie	. MESS	2 756	26	0	0	0	0	26
UQAM	. Phase II: site Athanase-David	. MESS	22 979	17 882	24 248	0	0	0	42 110
		. Fonds et dons	561	916	1 282	0	0	0	2 198
		. Autofinancement	521	1 292	1 807	0	0	0	3 099
		Total projet	24 061	20 070	27 337	0	0	0	47 407
UQAM	. Phase II-A: pavillon de formation des maîtres	. Fonds et dons	581	679	20 155	1 776	0	0	22 610
PROJETS EN PHASE DE PLANS ET DEVIS (2) :									
UQAH	. Réaménagement de l'École La Promenade	. MESS	134	451	2 100	703	1 816	0	5 070
		. MESS :	33 524	39 765	35 072	703	1 816	0	77 356
		. FONDS ET DONS :	6 714	10 098	25 740	1 776	0	0	37 614
		. AUTOFINANCEMENT :	850	3 142	3 118	0	0	0	6 260
		T O T A L :	41 088	53 005	63 930	2 479	1 816	0	121 230

NOTES: Facteurs d'indexation selon Statistique Canada:
Déc. 1985 : 1.000 (réel) Déc. 1988 : 1.066 (réel)
Déc. 1986 : 1.089 (réel) Déc. 1989 : 1.042 (réel)
Déc. 1987 : 1.050 (réel) Déc. 1990 : 1.042 (estimé)
(1) - Coûts en dollars courants
(2) - Coûts en dollars de décembre 1990

Le 18 juin 1991

Réf.: Para.e.-CRr

TABLEAU - 22

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

PROJETS DE CONSTRUCTION (AJOUT D' ESPACE)
PARACHÈVEMENTS : ENVELOPPE NON ENGAGÉE

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS			DÉPENSES antérieures	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
PROJETS EN PHASE DE PLANS ET DEVIS (1) :									
H.E.C.	. Agrandissement et réaménagement	. MESS	421	490	969	1 354	14 258	804	17 904
		. Fonds et dons	30	31	31	44	461	1 403	1 970
		Total projet	451	520	1 000	1 398	14 749	2 207	19 874
MONTRÉAL	. Pav. des Sc. mathématiques et informatiques	. MESS	225	361	292	4 017	11 696	0	16 366
		. Fonds et dons	132	120	98	1 607	4 210	0	8 035
		Total projet	357	481	390	5 624	15 906	0	22 401
POLYTECHNIQUE	. Pav. des Sc. mathématiques et informatiques	. MESS	64	101	91	1 251	3 200	0	4 646
		. Fonds et dons	38	29	26	353	1 322	0	1 730
		Total projet	102	130	117	1 604	4 525	0	6 376
UQAM	. Réaménagement du pavillon des arts IV	. MESS	0	1 280	0	0	0	0	1 280
		. MESS :	710	2 231	1 352	6 622	29 187	804	40 196
		. FONDS ET DONS :	200	180	155	2 004	5 993	1 403	9 735
		T O T A L :	910	2 411	1 507	8 626	35 180	2 207	49 931

NOTES: Facteurs d'indexation selon Statistique Canada:
Déc. 1985 : 1.000 (réel) Déc. 1989 : 1.038 (réel)
Déc. 1986 : 1.089 (réel) Déc. 1989 : 1.042 (réel)
Déc. 1987 : 1.050 (réel) Déc. 1990 : 1.042 (estimé)
(1) - Coûts en dollars de décembre 1990

Le 18 mars 1991

RM.: Para.n.e.-CR

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

TABLEAU - 23

PROJETS DE CONSTRUCTION (AJOUT D' ESPACE)

INITIATIVES NOUVELLES

ÉTABLISSEMENTS / PROJETS		PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
ENVELOPPE ENGAGÉE:							
RÉSERVE POUR PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES (1)	**Sous-total MESS :**	**491**	**1 621**	**0**	**0**	**0**	**2 112**
ENVELOPPE NON ENGAGÉE:							
PROJETS INSCRITS POUR RÉALISATION (1) :							
BISHOP . Rénovation et réaménagement du campus	. MESS	1 646	3 202	271	0	0	5 119
	. Fonds et dons	735	1 771	0	0	0	2 506
	. Gouv. Fédéral	1 646	3 202	271	0	0	5 119
	Total projet	4 027	8 175	542	0	0	12 744
LAVAL . Construction du pavillon des Sc. de Vie et Santé	. MESS	189	496	8 432	5 000	0	14 117
	. Fonds et dons	81	213	3 614	2 554	0	6 462
	Total projet	270	709	12 046	7 554	0	20 579
UQAR / INRS . Agrandissement du laboratoire océanographique	. MESS	153	1 605	2 674	0	0	4 432
	. Fonds et dons	0	0	90	0	0	90
	Total projet	153	1 605	2 764	0	0	4 522
UQTR . Construction d'un entrepôt pour produits chimiques	. MESS	12	208	0	0	0	220
	. Fonds et dons	0	0	4	0	0	4
	Total projet	12	208	4	0	0	224
	Sous-total MESS :	**2 000**	**5 511**	**11 377**	**5 000**	**0**	**23 888**
	. MESS :	**2 491**	**7 132**	**11 377**	**5 000**	**0**	**26 000**
	. FONDS ET DONS :	**816**	**1 994**	**3 709**	**2 554**	**0**	**9 062**
	. GOUVERNEMENT FÉDÉRAL :	**1 646**	**3 202**	**271**	**0**	**0**	**5 119**
	T O T A L :	**4 953**	**12 318**	**15 358**	**7 554**	**0**	**40 181**

Le 18 juin 1991

NOTES: (1) - Coûts en dollars courants

Réf.: Inl.n.e.-CRr

PLAN QUINQUENNAL 1990 - 1995
EN MILLIERS DE DOLLARS

SOMMAIRE DE LA CONTRIBUTION DU MINISTÈRE
ENVELOPPES ENGAGÉE ET NON ENGAGÉE

TABLEAU - 24

NATURE D'ENVELOPPES	PLAN DE DÉBOURSÉS 1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	PLAN 1990-1995
ENVELOPPE ENGAGÉE						
ENVELOPPES ANNUELLES	52 506	18 298	14 487	13 704	14 481	113 476
- Enveloppes annuelles réparties	44 483	10 109	11 861	11 534	12 311	90 298
- Prélèvement: Fonds FCAR	2 170	2 170	2 170	2 170	2 170	10 850
- Prélèvement: Acquisition de MAO pour des projets d'ajout d'espace	4 149	4 851	0	0	0	9 000
- Prélèvement temporaire pour enveloppes annuelles de l'INRS et de l'IAF	1 704	1 168	456	0	0	3 328
ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES	28 454	43 379	3 720	2 000	2 000	79 553
- Réserve pour demandes particulières et urgentes	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
- Plan de rattrapage: équipements scientifiques	5 000	0	0	0	0	5 000
- Projets majeurs de rénovation et de réaménagement	4 585	7 210	1 720	0	0	13 515
- Plan d'accélération des investissements publics 1990-1991	14 745	5 504	0	0	0	20 249
- Plan d'accélération des investissements publics 1991-1992	2 124	28 665	0	0	0	30 789
PROJETS DE CONSTRUCTION	40 256	36 693	703	1 816	0	79 468
- Parachèvements	39 765	35 072	703	1 816	0	77 356
- Initiatives nouvelles	491	1 621	0	0	0	2 112
Sous-total de l'enveloppe engagée	121 216	98 370	18 910	17 520	16 481	272 497
ENVELOPPE NON ENGAGÉE						
ENVELOPPES ANNUELLES	4 000	36 208	40 019	40 802	40 025	161 054
- Enveloppes annuelles réparties	0	30 328	35 581	34 600	36 933	137 442
- Prélèvement: Fonds de développement pédagogique (transfert)	2 000	0	0	0	0	2 000
- Prélèvement: Fonds de développement pédagogique	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
- Prélèvement: Acquisition de MAO pour des projets d'ajout d'espace	0	3 880	2 438	4 202	1 082	11 612
ENVELOPPES SUPPLÉMENTAIRES: Projets majeurs de rénov. et réam.	1 467	1 709	2 641	3 678	5 000	14 495
CENTRES D'EXCELLENCE	4 000	0	0	0	0	4 000
PROJETS DE CONSTRUCTION	4 231	6 863	17 999	34 187	804	64 084
- Parachèvements	2 231	1 352	6 622	29 187	804	40 196
- Initiatives nouvelles	2 000	5 511	11 377	5 000	0	23 888
Sous-total de l'enveloppe non engagée	13 698	44 780	60 659	78 667	45 829	243 633
TOTAL:	134 914	143 150	79 569	96 187	62 310	516 130

Le 18 juin 1991

RM.: Env.-CRr

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires